

Direction générale des Politiques internes de l'Union
Direction des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles
Secrétariat de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres

Chère collègue, cher collègue,

Depuis plusieurs années déjà, le Parlement européen organise, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une manifestation spéciale rassemblant des députés venus de toute l'Europe. Cette année, nous avons décidé de perpétuer cette grande tradition en associant les parlementaires des pays du voisinage de l'Union européenne et en travaillant avec nos partenaires institutionnels dans un contexte géographique plus large afin de combiner nos efforts et d'influer plus directement sur les débats actuels.

La participation des femmes à l'économie est une question primordiale à l'échelon mondial. Leurs contributions à l'économie et aux sciences doivent être reconnues et acclamées, étant donné que dans ce monde en évolution, la transition vers une économie solidaire ne progresse pas aussi vite que l'avaient annoncé les décideurs politiques. Outre les différences entre les taux d'activité des femmes et des hommes sur le marché du travail, des disparités entre les sexes persistent dans le monde professionnel, notamment en matière de rémunération et de pensions. D'autres différences s'observent dans l'aptitude des femmes et des hommes à concilier leur vie privée et leur vie professionnelle, à créer des entreprises, à accéder à des postes d'encadrement supérieur ou à siéger dans les conseils d'administration ainsi qu'à trouver un emploi dans le milieu des sciences ou de l'ingénierie. Chacun de nos pays a accompli des progrès dans certains de ces domaines. Il y a donc lieu de saisir cette occasion de débattre ensemble de ce que nous pouvons faire de supplémentaire, en tant que responsables politiques, pour tirer parti du potentiel de la moitié de notre population en âge de travailler de sorte que nos économies en bénéficient.

C'est pourquoi, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes en 2017, la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen (FEMM) souhaiterait inviter les députés des parlements nationaux des États membres de l'Union européenne ainsi que des pays du voisinage oriental et méridional à assister à une réunion interparlementaire de commissions sur le thème suivant:

«Agissons ensemble pour l'autonomisation économique!»

Le thème général de l'autonomisation économique sera examiné plus en détail lors de discussions et d'atelier coorganisés par nos partenaires institutionnels. En outre, cette thématique fait écho à celle de l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en évolution, choisie lors de la session de 2017 de la commission de la condition de la femme de l'ONU, dont plusieurs intervenants seront présents et veilleront à ce que la voix de nos participants soit entendue aux niveaux décisionnels les plus élevés à l'échelon mondial. La manifestation organisée par la commission FEMM à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes en 2017 offrira une tribune internationale aux principaux acteurs nationaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, leur permettra d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière d'amélioration de la situation économique des femmes et visera à renforcer l'attention portée à cette question dans les programmes d'égalité

en Europe et dans le monde.

Nous avons donc le plaisir d'inviter jusqu'à quatre membres des commissions compétentes de chaque parlement national (deux membres de chaque chambre, s'il s'agit d'un parlement bicaméral) à participer à cette manifestation les 8 et 9 mars 2017 au Parlement européen, à Bruxelles.

En vue de la préparation de cette réunion, vous recevrez un bref questionnaire qui servira à orienter les contributions à la discussion. Nous serions heureux de recevoir avant la manifestation vos contributions écrites afin de les rassembler et de les distribuer aux participants. Elles seront aussi utilisées en tant que contributions importantes au rapport d'initiative actuellement élaboré par la commission FEMM sur l'autonomisation économique des femmes dans les secteurs privé et public dans l'Union.

Les modalités pratiques de cette réunion seront transmises en temps utile aux représentants de votre parlement ou aux services responsables des relations avec le Parlement européen.

Nous espérons sincèrement que vous accepterez notre invitation et nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au Parlement européen les 8 et 9 mars 2017.



Vilija BLINKEVIČIŪTĖ
Président de la Commission des Droits de la Femme et de l'égalité des genres